Modes Actifs

» SCHEMAS DES MOBILITES ACTIVES

• LES ENJEUX

Les modes actifs, notamment la marche et le vélo, sont parmi les modes de déplacement les plus utilisés en France et en Europe. Ils sont de plus en plus plébiscités dans les politiques publiques, notamment avec l'émergence des vélos à assistance électrique. Ils offrent ainsi une alternative de plus en plus importante à l'usage de la voiture individuelle.

LES STRATÉGIES GLOBALES DE DÉVELOPPEMENT DES MODES ACTIFS AU COEUR DE L'EXPERTISE DE TTK .

• NOS ATOUTS

TTK accompagne les collectivités dans la définition de leur stratégie pour le développement des modes actifs et en particulier de la pratique cyclable, de l'échelle communale jusqu'à l'échelle départementale. Cet accompagnement porte sur l'ensemble des volets nécessaires pour développer une politique globale de développement des modes actifs : infrastructures et aménagements, services, et communication. À travers la collaboration de consultants de nos départements « Transport & Mobilité » et « Infrastructures », TTK est en mesure d'accompagner les collectivités de la phase amont de stratégie et planification modes actifs jusqu'à la mise en œuvre technique d'un aménagement.

Nous réalisons ainsi les types d'études suivants :

- Accompagnement sur la stratégie modes actifs d'une collectivité
- Schéma directeur des modes actifs
  Définition du réseau cyclable et piéton
  Appui dans la gestion des engins de déplacements personnels non motorisés (EDP) et motorisé électriquement (EDPM) en plein essor : trottinettes, skates, rollers, monoroues, etc.)
- Accompagnement pour le développement de services
  Etudes de stationnement et jalonnement modes actifs
  Concertation et animation de réseaux
- Accompagnement dans l'élaboration d'un dossier de demande de subvention
- Assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du renouvellement du contrat de services de location et de stationnements vélo

• NOS OUTILS

QGis, AutoCAD

Modes Actifs

» INFRASTRUCTURES CYCLABLES

• LES ENJEUX

Les stratégies de développement des modes actifs se traduisent notamment par une programmation de réalisation d'aménagements cyclables. La mise en oeuvre de ces dernières s'accélère donc et de nombreuses subventions existent aujourd'hui pour co-financer leur réalisation.

Le développement d'infrastructures cyclables de qualité, pierre angulaire du développement des modes actifs

TTK accompagne les maîtres d'ouvrage dans la conception d'aménagements cyclables sécurisés et continus. L'objectif est de proposer l'aménagement le plus adapté au contexte de voirie et à la pratique attendue. Lisibilité de l'aménagement, confort et sécurité sont les leitmotiv dans la conception des aménagements.

• NOS ATOUTS

À travers la collaboration de consultants de nos départements « Transport & Mobilité » et « Infrastructures », TTK accompagne les collectivités de la phase de conception d'un aménagement jusqu'à sa mise en œuvre technique, en passant par la réalisation de dossiers de demande de subvention auprès des co-financeurs.

Nous réalisons ainsi les types d'études suivants :

- Étude de faisabilité pour des voies express vélo
- Schémas d'insertion pour des aménagements cyclables linéaires et des points durs
- Accompagnement dans l'élaboration d'un dossier de demande de subvention
- Suivi de chantier et mise en œuvre des actions

• NOS OUTILS
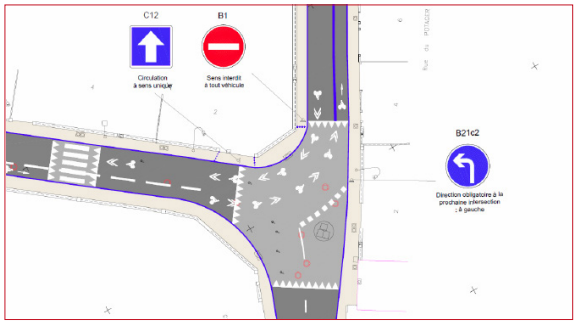
AutoCAD